



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 74 – NOVEMBRE 2020



CONCOURS DE DESSIN MERCI AUX PROFESSEURS ET AUX PARTICIPANTS !

Le Comité d'embellissement de St-Zéphirin est ravi d'avoir pu compter sur la collaboration des enseignants de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption dans le cadre de son concours de dessin à thématique hivernale. Les dessins sélectionnés seront affichés sur des oriflammes et installés dans la municipalité! Pour remercier les participants, la Corporation des Loisirs de St-Zéphirin, en collaboration avec la municipalité de St-Zéphirin, a fait tirer au hasard des sacs de friandises parmi eux.

Vous souhaitez voir les dessins gagnants? Surveillez la page Facebook de la municipalité, ils y seront dévoilés sous peu!



AUSSITÔT ARRIVÉ - AUSSITÔT LU

Le bulletin municipal renferme une multitude d'information concernant les différents services que la Municipalité et ses organismes vous offrent.

Le Conseil municipal, les Loisirs, la FADOQ, la Régie Incendie, la Régie des déchets etc...

Chaque mois, les chroniques suivantes apparaissent dans votre Bulletin Municipal.

- Le conseil vous informe...
- Rappel de votre inspecteur municipal...
- Les Loisirs et FADOQ vous informent...
- Les Régies déchets et incendie vous informent...
- Votre Bibliothèque vous informe...
- Saviez-vous que...

SOYEZ INFORMÉS ! FAITES LA LECTURE DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL CELA ÉVITERA DE VOUS QUESTIONNER ! QU'EN PENSEZ-VOUS ?



As-tu été sage ?

Les inscriptions pour le Noël des enfants ont débutées !
Ne tarde pas, la date limite est le 16 novembre 2020

NOVEMBRE 2020

- ♦ **RÈGLEMENT #06-2020**
Adoption du projet de règlement #06-2020 décrétant des travaux de mises aux normes des branchements sanitaires privés suite aux travaux de réfections des infrastructures sanitaires municipales sur les rues St-François-Xavier, St-Joseph et de l'Église (secteur urbain) et décrétant une avance de crédit pour en payer le coût.
- ♦ **RÈGLEMENT #10-2020**
Adoption du projet de règlement #10-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.
- ♦ **DÉMOLITION MAISON - TURCOTTE**
La municipalité désire procéder à la démolition du bâtiment incluant les annexes situées au 1220, rang St-Pierre. La municipalité a confié le mandat à Groupe 132. Les travaux devraient débuter en décembre prochain.
- ♦ **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE OMH (COVID-19)**
La municipalité accepte le budget supplémentaire de 2 000 \$ pour les travaux et les produits en lien avec la COVID-19.
- PARTAGE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (ÉTUDIANTS - PICKLEBALL - SHUFFLEBOARD)**
Le conseil accepte la pratique du pickleball et du shuffleboard en dyade seulement dans la partie prévue à cet effet selon les plages horaires affichées et édictées par la municipalité.
- ♦ **DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES**
Conformément à l'article 176.4 du C.M., la secrétaire-trésorière adjointe dépose, deux états comparatifs des revenus et des dépenses. Le premier état comparatif compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant, jusqu'au 30 septembre 2019 comparativement à la même date de l'année précédente. Le deuxième état comparatif compare les revenus et dépenses à ceux prévus par le budget de cet exercice.
- ♦ **LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS:**
La liste des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2020 s'élève à un montant de : 142 480.30 \$



Saint-Zéphirin
de Courval

Avis

Si vous n'avez pas fait votre demande pour les **frais de non résidents pour l'année 2020**, vous avez jusqu'à la fin décembre. Bien vouloir présenter votre demande (facture et/ou reçu) à la municipalité.

- ♦ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc :**
Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Les plastiques blancs avec le revers noir pour les boudins d'ensilage sont maintenant acceptés. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes
- ♦ **Caméras de surveillance :** Les conteneurs étant bien identifiés, il n'y a pas de raison d'y mettre n'importe quoi. Si tel est le cas, un constat d'infraction sera émis.
- ♦ **Propriétaire de chiens :** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.

Abri-auto :

Les abris-auto sont permis du 15 octobre au 15 avril. Un seul abri-auto est permis par terrain. Pour avoir le règlement complet communiquer au 450-564-2188.

- ♦ **Feux en zone verte :** Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.
- ♦ **Feux en zone blanche (village) :** feux à ciel ouvert sont interdits. Les feux de foyer munis d'un grillage sont permis.

VIGILANCE

Nous avons constaté à plusieurs reprises qu'un individu laisse au milieu de la route des feuilles et des branches, sur le rang St-François près du rang St-Louis. En plus d'être illégale, cette pratique met en grand danger la sécurité des automobilistes. Si vous êtes témoins ou vous avez des informations à ce sujet, communiquez avec la municipalité. Merci de votre coopération.



Novembre 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2 	3	4	5  	6	7
8	9	10	11 	12 	13	14
15	16	17	18	19  	20	21
22	23	24	25	26 	27	28
29	30					

Décembre 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3  	4	5
6	7 	8	9	10 	11	12
13 	14	15	16	17  	18	19
20	21	22	23	24 	25 	26
27	28	29	30	31  		

Bureau Municipal fermé du 20 au 2 janvier inclusivement

Bureau Municipal fermé du 20 au 2 janvier inclusivement

⇒ Les bacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte



Collecte des matières recyclables



Collecte des ordures ménagères



Séance du conseil



Jour du souvenir



Noël



Noël des enfants

Prochain gros rebuts 13 février 2021

Prendre note que le bureau municipal sera fermé du 20 au 2 janvier inclusivement

AU CHAMP D'HONNEUR

(Adaptation du poème: In Flanders Fields, de John McCrae)

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.

Nous sommes morts
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici
Au champ d'honneur.

À vous jeunes désabusés
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.

Adaptation signée Jean Pariseau, CM, CD, D. ès L. (histoire).

Un peu d'histoire...

Un des poèmes militaires les plus populaires de l'histoire, *Au champ d'honneur* a été écrit durant la Première Guerre mondiale par John McCrae.

McCrae s'enrôla dès le début de la Première Guerre mondiale, espérant une affectation d'artilleur, mais en raison de la pénurie de médecins il accepta un poste de chirurgien dans une brigade d'artillerie.

Au cours de la deuxième bataille d'Ypres, en avril 1915, McCrae soigna les blessés et pratiqua des chirurgies sur des soldats canadiens et alliés pendant 17 jours. Épuisé et attristé par la mort d'un ami cher, il composa *Au champ d'honneur* au cours d'une brève période de repos. Le poème fut publié le 8 décembre 1915 dans le *Punch*, où il connut un succès mondial presque immédiat. Il illustrait l'humeur belliqueuse des Alliés et affirmait la nécessité de rester fidèle à ceux qui étaient déjà morts.

Depuis le poème est récité tous les 11 novembre, jour du souvenir.

Il y a déjà 20 ans que naissait cette idée de voir grandir en notre communauté une ressource qui placerait au cœur de ses actions, l'accompagnement des familles. Quelle était exactement cette idée? Il s'agissait de l'idée de permettre aux familles de disposer d'un lieu de rassemblement où vraiment, on s'y sentait comme chez soi. De permettre aux parents d'être accompagnés dans tout ce qui est beau de la parentalité, mais aussi dans ce qui l'est moins. L'idée? En faire un lieu grouillant de vie. Un lieu vibrant de confidences, d'enfants qui rient, d'enfants qui grandissent et d'adultes qui en font tout autant. Un lieu d'inclusion, un lieu d'ouverture et un espace au sein duquel on y chemine. 20 ans après, l'idée demeure exactement la même. 20 ans après, le rêve se poursuit. Ce grand rêve de voir notre Maison prendre encore plus de place dans le cœur de sa communauté. Ce rêve de gagner en reconnaissance et d'obtenir les outils nécessaires à l'expansion de nos services et actions. Ce rêve un peu fou que de disposer un jour d'un lieu physique adapté à la tenue de toutes nos initiatives. Quelle chance nous avons d'être depuis si longtemps aux premières loges des bedaines qui poussent, des petits humains qui grandissent, de cette société qui évolue et de ces familles qui nous font confiance! Un merci sincère à vous tous qui façonnez l'histoire de notre précieuse ressource.

Cher Lien Maison de la Famille, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour...

Martine Côté
Fière coordonnatrice du Lien Maison de la Famille





FADOQ

Bonjour,

Merci aux membres qui ont renouvelés leur adhésion au club FADOQ St-Zéphirin. Vous avez été nombreux à le faire. N'oublions pas que le réseau FADOQ, fort de ces 530 000 membres, nous représente auprès des gouvernements, défendent nos intérêts et besoins.

Je vous souhaite de garder un moral bon en ces temps difficiles.
N'hésitez pas à demander du soutien en cas de besoin.

Bonne saison d'automne,

Réjean Veilleux
Président
FADOQ de St-Zéphirin



Bénévoles recherchés

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La municipalité de St-Zéphirin entame la mise à jour de sa Politique de la famille et des aînés. Vous souhaitez partager vos idées et faire partie intégrante de cette démarche? Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire partie de notre comité consultatif!

Pour plus d'information, contactez
Marie-Noëlle Lavertu au 819 668-5641 ou à
loisirs@saint-zephirin.ca



Bibliothèque



SERVICE AU COMPTOIR

LA BIBLIOTHÈQUE

est ouverte !



Covid-19

Dans ce contexte particulier, il est normal de vivre de l'inquiétude. En cas de besoin, n'oubliez pas que la Municipalité de Saint-Zéphirin est présente pour ses citoyens. N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter au 450 564-2188 s'il vous faut du soutien : il nous fera plaisir de vous répondre ou de vous diriger vers la bonne ressource le cas échéant.

Pour en savoir plus sur les paliers d'alertes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/>

Vie communautaire



VACCINATION SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 13 OCTOBRE

EN LIGNE : ciusssmcq.ca/vaccination

SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET, TÉLÉPHONEZ AU : 1 833 802-0460

La vaccination débute en novembre.

CELI 2021

Cotisez plus tôt à un meilleur taux

Profitez d'un **taux plus élevé**
jusqu'au 31 décembre 2020*.

*Détails au desjardins.com/CELI

Contactez-nous

819 293-8570

1 877 393-8570

 **Desjardins**
Caisse de Nicolet

Persévérance scolaire

- Conciliation travail-études
- Attitudes gagnantes pour réussir
- Motivation et organisation

Un accompagnement pour ta réussite !

CARREFOUR
JEUNESSE EMPLOI
COMTÉ NICOLET BÉCANCOUR

Appelle-nous, on peut t'aider

Nicolet 819 293-2592

Bécancour 819 298-4752

TEXTO 819 293-9769



Avec la participation financière de:

Québec 

1330, boul. Louis-Frédette, Nicolet Qc J3T 1A1
3687, boul. Bécancour, bureau 5, Bécancour Qc G9H 3W7
cjenicbec.org • Courriel : cje@cjenicbec.org

 **CRÉNEAU**
CARREFOUR JEUNESSE

Services gratuits pour
les 16-35 ans

Collectif
petite
enfance

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

5^E ÉDITION

Pour faire de la petite
enfance une priorité
au Québec

15 AU 21 NOV. 2020
grandesemaine.com



Horaire Casse-croûte 255



Jours	Heures
Lundi, Mardi et Mercredi	Fermé
Jeudi, vendredi, samedi et dimanche	11 h à 20 h

Panier de Noël

Pour faire une demande de Panier de Noël, faire la demande avant le 4 décembre au 819-475-6635.

Comptoir alimentaire

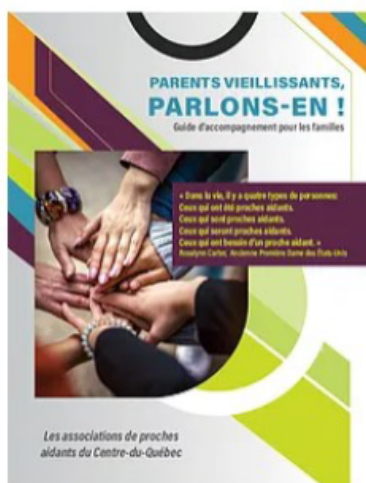
Centre d'action Bénévole Lac St-Pierre
450-568-3198 poste 103

Comptoir alimentaire drummond
819-478-4243



L'association des personnes proches aidantes de Bécancour Nicolet-Yamaska est fière de vous présenter le guide d'accompagnement pour les familles intitulé «*Parents vieillissants parlons-en!*». Ce guide a été conçu afin d'être utilisé en famille en prévision du vieillissement ou d'une maladie actuelle ou éventuelle. Cet outil permet de susciter des réflexions et des échanges familiaux concernant plusieurs sphères de vie entourant le vieillissement (qualité de vie et bien-être, aspect juridique, risques versus plaisirs, déménagement et hébergement, préparation à la fin de vie, etc.).

Contactez-nous afin de vous procurer cet outil. Nous pouvons aussi vous accompagner dans ce processus.



Cet outil de sensibilisation a été réalisé grâce à la contribution financière de l'Appui pour les proches aidants d'âinés Centre-du-Québec.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂINÉS

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

819 606-0076 / 1 855 350-0076
info@prochesaidantsbny.ca



Ministère de la Sécurité publique du Québec

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement.
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile.
- ✓ Valider qu'il a moins de 10 ans.



Changement d'heure :
vérifiez votre avertisseur!

Québec



Saint-Zéphirin
de Courval

GRATUIT

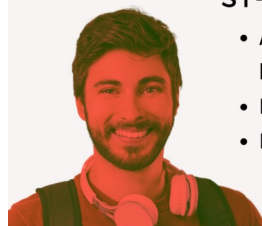
Wifi communautaire

POUR LES ÉTUDIANTS DE
ST-ZÉPHIRIN

- Au Centre communautaire (Internet haute vitesse)
- Du lundi au vendredi, entre 9h et 16h
- Inscription au Bureau municipal :

450 564-2188

reception@saint-zephirin.ca





Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

PRUDENCE SUR LES ROUTES

Trois-Rivières, le 28 octobre 2020 – Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'incapacité.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281 du CSR.

De plus, les propriétaires ont jusqu'au 1^{er} décembre pour munir leurs véhicules de pneus d'hiver qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Bon hiver à tous!

-30-

Sergente Annie Thibodeau
Coordonnatrice locale en police communautaire
Sûreté du Québec
Centre de services MRC-Louiseville
819 379-7669



☒ **RETROUVEZ UNE VERSION PLUS COMPLÈTE SUR LE WEB:**
<http://www.saint-zephirin.ca/journal-local/>

